

**REOUVERTURE IMMÉDIATE DE TOUS LES LIEUX DE SPECTACLE, RETRAIT de L'ETAT D'URGENCE
NON AUX LIMITATIONS DE JAUGES, NON AU PASS SANITAIRE**

Lors de sa dernière allocution, le Président de la République a annoncé l'ouverture de « certains lieux culturels » le 19 mai prochain. Mais le couvre feu est maintenu à 19h jusqu'au 9 juin. Puis à 21h jusqu'au 30 juin. De qui se moque-t'on ? « Certains lieux culturels » seraient-ils autorisés à rouvrir pour jouer tous les jours...en matinée ? C'est une farce, tragique ! La réouverture, jusqu'à 19h, 21h... se ferait en plus avec une limitation de jauge, à 35%, 65%...et « distances sociales » (« gestes barrière »). A part les grandes Institutions publiques, quelles salles de spectacle peut rouvrir avec de telles pertes d'exploitation ? Un pass sanitaire pourrait être mis en place pour les Festivals ainsi que naturellement l'application stricte des « gestes barrière ». Les spectateurs devraient prouver être négatifs au COVID ou vaccinés, les concerts debout se dérouleraient avec des bulles de 4m2 (ou cube ?) entre chaque spectateur. Mais des masques FFP2 qui protègent à 95%, ou des tests de température à l'entrée des salles comme lors des expérimentations à Barcelone, il n'est toujours pas question. Quant aux fermetures de lits voire d'hôpitaux entiers comme Bichat, Beaujon, l'hôtel-Dieu destiné à être hôtel-de-luxe et Starts Up, elles s'accroissent. Nous ne l'acceptons pas.

**PLAN MASSIF DE RECRUTEMENT DES ARTISTES DANS LES CDN, NOTAMMENT DES JEUNES
DES MOYENS EXCEPTIONNELS AUX COMPAGNIES ET COLLECTIFS D'ARTISTES**

Le gouvernement, par ses mesures de fermetures, de confinement, de démolition des moyens publics de soins de la population, de destruction des stocks de masques...est entièrement responsable du désastre auquel nous sommes confrontés, comme des millions de travailleurs qui n'ont plus de travail. A l'en croire, il aurait massivement aidé le secteur et ses salariés. Que les Grands Théâtres Privés parisiens aient été aidés par 100es de millions, c'est certain ; mais qui peut croire que CDN, CCN, SN sortiront indemnes quand des centaines de Compagnies indépendantes ont disparu. Nous exigeons un plan massif de recrutement notamment des jeunes. Nous exigeons que les Compagnies, Collectifs d'artistes, Théâtres et productions cinématographiques indépendantes soient véritablement aidés, durablement.

Les projets de *Tiers lieux* doivent être satisfaits, par l'Etat et les collectivités territoriales.

**PROLONGATION POUR TOUS DES DROITS AUX ANNEXES 8 & 10 AU DELA DU 31 AOÛT
SEUIL D'ACCÈS À 253H SUR 30 MOIS POUR LES PRIMO ENTRANTS**

Nous réitérons notre exigence : que tous les collègues qui auront leurs heures au 31 août sur les 12 dernières mois, ou au besoin sur une période de référence allongée aient leurs droits renouvelés, que ceux qui ne les auront pas, plusieurs dizaines de milliers d'artistes et de techniciens selon l'UNEDIC et le rapport Gauron bénéficient d'un renouvellement de l'année blanche, pour tous, fin de congés de maternité et arrêts maladie compris. Que les collègues primo entrants, quel que soit leur âge puissent bénéficier d'un abaissement du seuil d'accès à 253h sur une période de référence pouvant aller jusqu'à 30 mois au besoin.

RETRAIT DE LA RÉFORME D'ASSURANCE CHÔMAGE

Syndicat confédéré, nous exigeons l'abandon de la réforme d'assurance chômage, qui va priver d'indemnisation près d'1 million de demandeurs d'emplois. Nous exigeons l'abrogation du 1^{er} volet entré en application le 1^{er} mars 2020 qui a déjà chassé des dizaines de milliers de salariés intérimaires de toute indemnisation.

ÉLARGISSEMENT A TOUS LES ÉTUDIANTS D'ÉCOLES SUPÉRIEURES AU JTN, ORGANISATION D'AUDITIONS

SNLA-FO *le syndicat Force Ouvrière des artistes*

Syndicat National Libre des Artistes

Fédération des syndicats des Arts, du spectacle, de l'audiovisuel, de la presse, de la communication et du multimédia

C'est ce que les étudiants en Art, qui occupent depuis des semaines le TNS, le TN de la Coline, le CDN d'Aubervilliers, de Montreuil exigent. Nous les soutenons. Les étudiants et jeunes collègues doivent bénéficier du plan massif de recrutement dont nous exigeons la négociation.

Pour la satisfaction des revendications, les collègues ont raison de poursuivre l'occupation des lieux de spectacle.

A l'occasion du Conseil National des Professions du Spectacle Mardi 11 mai prochain, le Syndicat National Libre des Artistes Force Ouvrière appelle les artistes à manifester avec leurs collègues techniciens.

A PARIS, RDV 11h Place du Palais Royal

Le Syndicat National Libre des Artistes Force Ouvrière soutient la décision des délégués de 51 lieux occupés réunis les 26-27 avril à Villeurbanne d'appeler à une manifestation nationale SAMEDI 22 MAI

Le bureau national, 9 mai 2021

Adhérez au Syndicat National Libre des Artistes Force Ouvrière

SNLA-FO *le syndicat Force Ouvrière des artistes*

: 2 rue de la Michodière 75002 PARIS Tél. 01 47 42 33 75 Fax. 01 47 42 39 45
email : syndicat.snla-fo@wanadoo.fr Site : <http://www.snla-fo.fr>